

**Le 16 août 2002**

**GESTION DE PLACEMENTS TD INC. REÇOIT L'APPROBATION DES PORTEURS DE PARTS POUR LES PROJETS DE RÉORGANISATION DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT**

Toronto – Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), gestionnaire de Fonds Mutuels TD, a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu l'approbation des porteurs de parts relativement aux changements proposés à l'égard de plusieurs fonds de la gamme des Fonds Mutuels TD. Dans le cadre de cette stratégie de réorganisation, GPTD fusionne les fonds ayant des mandats similaires et modifie l'objectif de placement du Fonds RER de croissance européen TD.

Les porteurs de parts ont approuvé les projets de fusions de fonds et de modification de l'objectif de placement au cours de réunions qui ont eu lieu hier à Toronto.

«Nous sommes heureux que plus de 90 % des répondants, en moyenne, aient voté en faveur de la réorganisation», a déclaré Steve Geist, président de Fonds Mutuels TD. «Nous sommes confiants que nos clients bénéficieront de ce choix simplifié en matière de placement, conçu afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers à long terme.»

**Fusion de fonds**

Les fonds fusionnés sont les suivants :

Fonds abandonnés

Fonds privilégié du marché monétaire TD  
Fonds d'obligations à court terme TD  
Fonds d'obligations d'État mondiales TD  
Fonds de titres de participation canadiens TD  
Fonds de petites sociétés canadiennes TD  
Fonds d'actions nord-américaines TD  
Fonds RER de croissance mondial TD  
Fonds RER biotechnologie mondiale TD

Fonds maintenus

Fonds du marché monétaire canadien TD  
Fonds de revenu mensuel à court terme TD  
Fonds RER d'obligations mondiales TD  
Fonds d'actions canadiennes TD  
Fonds d'actions spéciales TD  
Fonds d'actions américaines TD  
Fonds RER mondial sélect TD  
Fonds RER sciences de la santé TD

La mise en œuvre des fusions est prévue se réaliser après la fermeture des bureaux le 6 septembre 2002.

Chacune des fusions approuvées sera réalisée conformément aux règles de fusion de fonds communs de placement prescrites par la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, en vertu de laquelle chaque fonds abandonné doit transférer ses actifs au fonds maintenu correspondant. La distribution du revenu et des gains en capital pour l'exercice à ce jour, le cas échéant, aura lieu pour les fonds abandonnés et les fonds maintenus à la fusion des fonds.

Les titres de chaque porteur de parts d'un fonds abandonné seront échangés contre des titres de même valeur du fonds maintenu avec report d'impôt. Le fonds abandonné cessera alors toute activité.

**Modification du mandat d'un fonds**

Les porteurs de parts ont également approuvé le projet visant à modifier l'objectif de placement du Fonds RER de croissance européen TD, qui deviendra à compter de la fermeture des bureaux le 6 septembre 2002 une version RER clonée du Fonds de croissance européen TD.

Tous les porteurs de parts peuvent continuer à accéder à leurs fonds communs de placement TD et à gérer ces derniers comme ils le font actuellement – dans une succursale, par téléphone, par Internet ou par l'intermédiaire d'un conseiller financier.

GPTD, membre du Groupe Financier Banque TD et partie intégrante du groupe de sociétés de gestion du patrimoine de TD, est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada. Au 31 juillet 2002, GPTD gérait environ 29 milliards de dollars CA d'actifs de détail investis dans des fonds communs de placement pour le compte de plus de 1,4 million d'épargnants. En tout, GPTD gère quelque 121 milliards de dollars CA au nom de fonds communs de placement, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation, de fondations et de particuliers à valeur nette élevée.

Pour plus d'information, communiquez avec :

Kelly Hechler  
Directeur, Relations avec les médias  
Groupe Financier Banque TD  
(416) 982-2469  
kelly.hechler@td.com

Laura Sadak  
Directeur, Relations avec les médias  
Gestion de patrimoine TD  
(416) 983-1299  
laura.sadak@td.com